Secrétariat général du gouvernement de la Polynésie française - https://lexpol.cloud.pf/LexpolAfficheTexte.php?texte=946799

Arrêté n° 1404 CM du 16 août 2023 portant nomination de M. Philippe Biarez en qualité de directeur de la santé

(NOR : DSP23202151AC-1)
Paru in extenso au journal officiel n°66 NC du 18/08/2023 à la page 18692 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 18/08/2023

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 92-97 AT du 1er juin 1992 modifiée définissant les missions du service territorial de la santé publique dénommé "direction de la santé" ;
Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;
Vu l'arrêté n° 1771 CM du 26 août 2021 modifié portant organisation de la direction de la santé ;
Vu l'arrêté n° 1403 CM du 16 août 2023 portant fin de fonctions de M. Damien Durand en qualité de directeur de la santé par intérim ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 16 août 2023,

Arrête :

Article 1er

M. Philippe Biarez est nommé en qualité de directeur de la santé à compter du 21 août 2023.

Art. 2

Le ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 16 août 2023.

Pour le Président absent :
La vice-présidente,
Eliane TEVAHITUA.

Par le Président de la Polynésie française :
Le ministre de la santé,
Cédric MERCADAL.